



Département du JURA  
Canton de BLETTERANS

Compte rendu de séance  
CONSEIL MUNICIPAL  
Vendredi 10 septembre 2021

**Présents :** Mmes BRUCHON Josette, CALLOD Marie-Emilie, LINARES Maryline, MAUBLANC Isabelle, MAZO Maryline, MILLET Christine, MONGIN-BAUDOIN Dominique.

Mrs, BRUCHON Christian, COURVOISIER Emmanuel, GARDIEN Aurélien, GRAPPIN Michel, LEBRUN Alain, MOUREAUX Pascal, PETITHUGUENIN Vincent, PONTIROLI Michel, URIET Jean-Luc.

**Excusés :** Mme RINALDI Nicole (procuration donnée à MILLET Christine), Mrs ARBEY Pascal (procuration donnée à LEBRUN Alain), POULOT Philippe (procuration donnée à BRUCHON Christian).

**Nombre de votants :** 19

**Secrétaire de séance :** Mme MAUBLANC Isabelle.

Séance ouverte à 20h et levée à 22h30.

**1 Approbation du compte rendu du 25 juin 2021**

Pour → 19  
Abstention → 0  
Contre → 0

**2 PROJET ETAT ONF 2021-2025 : MOTION**

Il est proposé au conseil municipal d'adopter la motion contre le projet de financement de l'ONF par les communes forestières :

Pour → 19  
Abstention → 0  
Contre → 0

- Exige le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes propriétaires de forêts au financement de l'ONF.
- Exige la révision comptable du projet de contrat ETAT-ONF 2021-2025.
- Demande que l'état porte une vraie ambition politique pour les forêts françaises.
- Demande un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.
- Autorise le maire à signer tout document afférent. »

**3 PROVISION COMPTABLE POUR CREANCE DOUTEUSE**

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à inscrire une provision de 862 € pour l'année 2021 au compte 6817 « dotation aux provisions / dépréciations des actifs circulants du budget commune.

Pour → 19  
Abstention → 0  
Contre → 0

**4 TRANSFERT DE COMPETENCE « CREATION ET GESTION D'UN ESPACE FRANCE SERVICE »**

La communauté de commune Bresse Haute Seille lors du conseil communautaire du 29 juin 2021 à solliciter la compétence « création et gestion d'espace de services publics et définitions des obligations de services publics ».

Pour → 19  
Abstention → 0  
Contre → 0

Il est proposé au conseil municipal d'approuver ce transfert de compétence.

**5 AFFOUAGE 2021/2022 : PRIX DU STERE**

Il est proposé au conseil municipal de voter le maintien du prix du stère pour 2021-2022 à 5 €.

Pour → 19  
Abstention → 0  
Contre → 0

**6 AFFOUAGE 2021/2022 : NOMINATION DE TROIS GARANT**

Il est proposé la nomination comme garants : Mrs Pascal MOUEAUX, Yves FARGE, Gérard BOILLOT

Pour → 19  
Abstention → 0  
Contre → 0

**7 AFFOUAGE 2021/2022 : REGLEMENT AFFOUAGE**

Il est proposé au conseil municipal d'accepter le nouveau règlement d'affouage pour la campagne 2021-2022.

Pour → 19  
Abstention → 0  
Contre → 0

Les parcelles d'affouage pour la campagne 2021-2021 seront : 9-12 et 41 + CHABLIS.

La période d'inscription pour l'affouage 2021/2022 se tiendra du lundi 20 septembre au lundi 18 octobre 2021 inclus.

## 8 DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue en mairie, en vue de la cession d'une propriété sise à Arlay, Saint Germain les Arlay 135 Chemin du Clusiot, cadastrée ZA 270 de 1302 m <sup>2</sup> , appartenant à Madame CONDAMINE Josiane, le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption	Pour → 19 Abstention → 0 Contre → 0
Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue en mairie, en vue de la cession d'une propriété sise à Arlay, rue Franche, cadastrée ZB 43 de 570 m <sup>2</sup> , appartenant à Madame MOINE Christine, le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption	Pour → 17 Abstention → 2 Contre → 0
Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue en mairie, en vue de la cession d'une propriété sise à Arlay, 8 route Bletterans, cadastrée AB 26 de 440 m <sup>2</sup> , appartenant à Madame TISSOT Raymonde, le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption	Pour → 19 Abstention → 0 Contre → 0
Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue en mairie, en vue de la cession d'une propriété sise à Arlay, Saint Germain les Arlay, 115 impasse du Cluseau, cadastrée ZAB 286 de 856 m <sup>2</sup> , appartenant à Madame MOUTON-GUILLEMIN Aurélie, le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption	Pour → 19 Abstention → 0 Contre → 0
Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue en mairie, en vue de la cession d'une propriété sise à Arlay, rue de la plaine, cadastrée AB 30 de 988 m <sup>2</sup> , appartenant à Madame TISSOT Raymonde, le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption	Pour → 19 Abstention → 0 Contre → 0

### Informations diverses :

- ❖ **PROJETS ECOLES NUMERIQUES :** Le matériel a été livré (vidéoprojecteur, visualiseur, 30 tablettes, , 14 ordinateurs, switch, pare feu, ...).reste à livrer l'armoire de charge des tablettes. Les enseignantes ont pu utiliser le matériel dès la rentrée des classes.
- ❖ **CARTES JEUNES :** 162 cartes. Distribution de 80 cartes dimanche matin.
- ❖ **RENTREE DES CLASSES :** La rentrée s'est bien passée : 94 enfants. En septembre, une sortie de prévu sur Clairvaux les Lacs. Des séances piscines sont prévues fin juin et le projet cirque est toujours d'actualité sur cette année scolaire.
- ❖ **POINT INNONDATIONS : Dégâts et assurance.** Un expert est passé. Des devis ont été faits. Le revêtement du city a été remis en place au mieux par des bénévoles. Le terrain de pétanque a été refait. Beaucoup de maisons ont été touchées sur Arlay et quelques maisons sur Saint Germain. Commune classée en catastrophe naturelle
- ❖ **PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE :** Ce document est en cours de réactualisation. Un arrêté sera pris d'ici la fin du mois.
- ❖ **CHEMINEMENT DOUX SAINT GERMAIN-ARLAY :** Le devis de ABCD concernant la faisabilité du projet se monte à 8160 € HT, il comprend : la faisabilité du projet, la mise en place de l'avant-projet. Validé par le Conseil.
- ❖ **AGES ET VIES :** Un réseau privé de gestion de colocation pour seniors sur 2 maisons comprenant 8 locataires par maison est venu présenter leur projet. La commune n'a aucun terrain susceptible de répondre à leur demande. Une étude sera faite sur des terrains appartenant aux privés
- ❖ **BUREAUX DE VOTE :** 2 bureaux de vote pour les prochaines élections, la commune a plus de 1000 électeurs.
- ❖ **ACQUISITION DEFIBRILLATEUR :** Un devis pour 2 défibrillateurs sera demandé.
- ❖ **CONTROLES OBLIGATOIRES :** Concernera les aires de jeux et le city
- ❖ **ALAMBIC :** Monsieur Pierre PROST a souhaité cesser la gestion de l'alambic. La régie sera reprise par la commune et un nouveau règlement sera mis en place.
- ❖ **SECRETARIAT :** Un recrutement est en cours pour remplacer madame Marie GALLET.
- ❖ **HORAIRES SECRETARIAT :** nouveaux horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h. le samedi matin de 10h à 12h sur RDV.
- ❖ Prochain conseil municipal : vendredi 15 octobre 2021 à 20 h:

Le Maire  
Christian BRUCHON

